

ESSMS : mettre en place un contrat de retour à l'équilibre financier

Journée d'étude en webinaire

**mardi 23 juin 2026
de 9h30 à 17h00**

ou

**mardi 15 décembre 2026
de 9h30 à 17h00**

Des ESSMS peuvent rencontrer des difficultés financières justifiant la mise au point d'un plan de retour à l'équilibre négocié et contractualisé avec l'autorité administrative.

IPP-Formation propose donc une journée d'étude consacrée à ces contrats.

Les participants

Les autorités de contrôle et tarification.
Les différentes catégories d'ESSMS et leurs organismes gestionnaires.

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*

Les questions traitées

**Le cadre juridique du contrôle de l'équilibre financier :
les dispositions du CASF**

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

La détection et l'analyse des déséquilibres financiers

Les sources d'information, les indicateurs à privilégier.
Le diagnostic de la gestion, sur pièces et sur place.
Le diagnostic des causes d'un déséquilibre.

Une pause de 15 minutes est effectuée
au milieu de chaque demi-journée.

L'analyse des leviers de redressement

Les effectifs, la masse salariale.
Les achats et services extérieurs.
L'endettement.
Les produits d'exploitation.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

La contractualisation du retour à l'équilibre financier

Le contenu des contrats de retour à l'équilibre financier (CREF).
La contractualisation du retour à l'équilibre et la contractualisation CPOM.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Le suivi du retour à l'équilibre par les autorités

Le suivi de la situation via les relevés infra-annuels et les ERRD.
Le régime renforcé d'approbation des EPRD.

